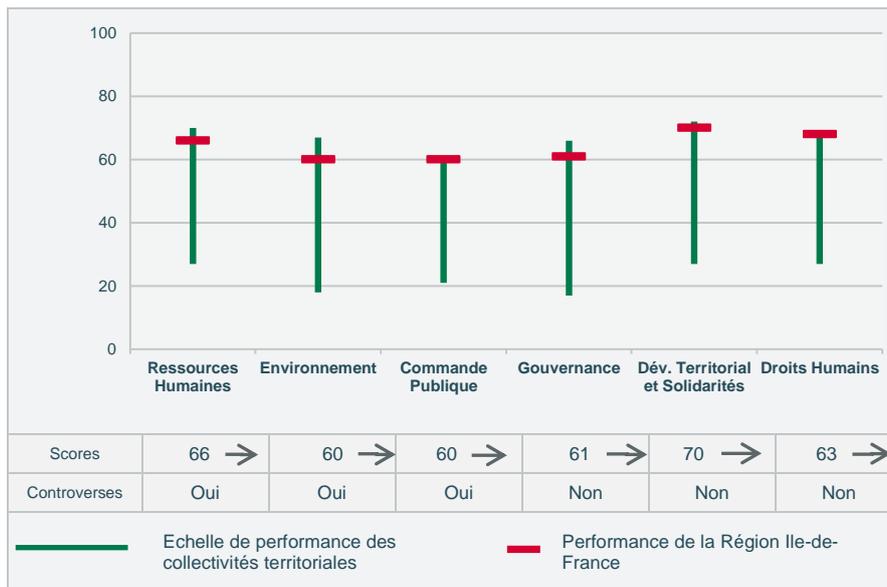


Données issues de la notation du secteur des collectivités territoriales en Europe, publiée en décembre 2016

PERFORMANCE GLOBALE

En décembre 2016, la performance Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG) de la Région Ile-de-France atteint un niveau avancé⁽¹⁾ (63/100), avec des scores supérieurs à la moyenne du secteur dans tous les domaines, ce qui est cohérent avec la précédente évaluation conduite par Vigeo Eiris (datée de décembre 2015). La Région Ile-de-France est classée deuxième parmi les 29 collectivités qui composent le secteur européen des « Collectivités Territoriales ». Les performances sont avancées sur chacun des piliers Environnement, Social et Gouvernance.



Les points forts de la Région résident dans la transparence et l'accessibilité de son système d'information pour les appels d'offres publics, et des stratégies appropriées en matière d'aménagement durable, de développement économique et d'innovation, de contrôle interne et de protection de la biodiversité.

Cependant, une marge de progression existe concernant la publication d'indicateurs de performance sur la plupart des enjeux environnementaux, ainsi que sur certains sujets pertinents liés au Développement Territorial, en particulier la cohésion sociale et le développement solidaire.

Depuis la dernière évaluation, aucune nouvelle controverse n'a été identifiée pour la Région Ile-de-France.

PERFORMANCE DETAILLÉE

Domaine	Commentaires	Niveau d'évaluation ⁽¹⁾
Environnement	La performance de la Région Ile-de-France dans le domaine environnemental est toujours avancée (stable depuis la revue précédente). La stratégie environnementale de la Région demeure exhaustive et repose sur un Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie, un nouveau plan d'action de l'Agenda 21 (2014-2015) et un Plan Régional pour une mobilité durable. D'après les informations communiquées, le système de gestion de la biodiversité de la Région reste avancé. Les enjeux de la gestion de l'eau, des déchets et des transports sont également traités à travers des politiques et des mesures spécifiques. Il est intéressant de noter que des objectifs quantifiés ont été fixés pour presque l'intégralité des sujets étudiés. Il reste cependant une marge de progression en ce qui concerne la publication d'indicateurs de performance, dont la mise à jour régulière permettrait de rendre compte de tendances de long-terme.	Avancé
		Robuste
		Limité
		Faible
Social	<p>Comme lors de la précédente évaluation, la performance de la Région Ile-de-France dans les domaines sociaux – Ressources Humaines, Droits Humains, Développement Territorial et Solidarités, et Commande Publique – est avancée.</p> <p>En ce qui concerne les Ressources Humaines, tous les enjeux étudiés, à savoir le dialogue social, la gestion des carrières, la qualité des systèmes de rémunération et de temps de travail, et la santé-sécurité, sont bien pris en compte dans les politiques et le <i>reporting</i> de la Région.</p> <p>Dans le domaine des Droits Humains, des politiques pertinentes ont été discutées avec les délégués du personnel sur le respect des droits syndicaux et la non-discrimination. La Région Ile-de-France a mis en place un suivi du respect des droits syndicaux, ainsi que des mesures pour prévenir la discrimination, autant en interne qu'envers les bénéficiaires de services. La Région continue également à publier de manière transparente ses résultats en la matière. Toutefois, les mesures en place pour assurer le respect de la vie privée et de la sécurité des données personnelles restent limitées, ce qui est notamment dû à une implication de parties-prenantes externes jugée insuffisante.</p> <p>En termes de Développement Territorial et Solidarités, des mesures pertinentes sont dédiées au développement économique et social à l'échelle locale et des efforts ont été déployés pour améliorer l'accès aux services et aux infrastructures pour les bénéficiaires les plus vulnérables. En règle générale, il reste une marge de progression quant à la publication d'indicateurs de performance sur le long-terme.</p> <p>Pour ce qui est de la Commande Publique, le système d'information sur les appels d'offre publics est transparent et accessible, y compris pour les Petites et Moyennes Entreprises. La Région continue de développer l'intégration de facteurs sociaux et environnementaux dans sa chaîne d'approvisionnement, et à communiquer de manière transparente sur les dispositifs en place pour prévenir les situations de corruption. Enfin, la Région Ile-de-France a instauré un système de gestion des réclamations pour les bénéficiaires de services et le taux mensuel de réclamations a diminué sur trois ans.</p>	Avancé
		Robuste
		Limité
		Faible
Gouvernance	La performance de la Région Ile-de-France dans le domaine de la gouvernance est avancée et est restée stable depuis la précédente évaluation. La Région fait preuve d'une performance avancée en termes d'audit et de contrôle interne et communique de manière transparente sur ses efforts pour assurer le bon fonctionnement du Conseil Régional. Il est intéressant de noter que la Région indique promouvoir la démocratie participative et consulter systématiquement la population locale sur les projets envisagés. De plus, la Région Ile-de-France publie un <i>reporting</i> environnemental et social significatif, qui comprend des indicateurs quantitatifs et qualitatifs.	Avancé
		Robuste
		Limité
		Faible

(1) ECHELLE D'EVALUATION DE VIGEO EIRIS

Avancé [60-100]	Engagement avancé ; preuves solides de maîtrise des facteurs managériaux dédiés à la réalisation de l'objectif de responsabilité sociale. Degré d'assurance raisonnable de maîtrise des risques et sur la capacité de l'émetteur, et orientations innovantes en faveur de l'anticipation de risques émergents
Robuste [50-59]	Engagement probant et/ou processus robuste ; preuves significatives et concordantes de maîtrise des facteurs managériaux. Degré d'assurance raisonnable de maîtrise des risques et sur la capacité de l'émetteur
Limité [30-49]	Engagement amorcé et/ou partiel ; preuves fragmentaires de maîtrise des facteurs managériaux. Degré d'assurance de maîtrise des risques et sur la capacité de l'émetteur faible
Faible [0-29]	Engagement en faveur de l'objectif de responsabilité sociale non tangible ; pas de preuve de maîtrise des facteurs managériaux. Degré d'assurance de maîtrise des risques très faible à faible

Disclaimer

Transparence sur la relation entre Vigeo Eiris et la collectivité territoriale : Vigeo Eiris a exécuté une mission d'audit (second party opinion sur l'emprunt vert et responsable en Avril 2014), aucune activité de conseil pour la Région Ile-de-France jusqu'à ce jour et aucune relation établie (financière ou autres) n'existe entre Vigeo Eiris et la Région Ile-de-France.

Vigeo SAS

Les Mercuriales
40 rue Jean Jaurès
93170 Bagnolet – France
+33 (0) 1 55 82 32 40
contact@vigeo.com

www.vigeo-eiris.com

Boston
info@eiris.org

Brussels
contact@vigeobelgium.com

Casablanca
contact@vigeo.com

London
info@eiris.org

Milan
italia@vigeo.com

Montréal
contact@vigeo.com

Santiago
contact@vigeo.com

Tokyo
contact@vigeo.com